**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple-Un But-Une Foi*

**Décret n° 2025 - 1431**

## portant répartition des services de l’Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

VU la Constitution ;

VU la loi d’orientation n° 2009-20 du 04 mai 2009 sur les agences d’exécution ;

VU la loi d’orientation n° 2022-08 du 19 avril 2022 relative au secteur parapublic, au suivi du portefeuille de l’Etat et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours de la puissance publique ;

VU le décret n° 2007-909 du 31 juillet 2007 relatif à l’organisation de la Présidence de la République, modifié ;

VU le décret n° 2017-314 du 15 février 2017 fixant les règles de création et d’organisation des structures de l’administration centrale des ministères ;

VU le décret n° 2024-921 du 05 avril 2025 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;

SUR le rapport du Premier Ministre,

**DECRETE** :

**Article premier.-** Les services de l’Etat sont répartis entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ainsi qu’il suit :

# PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

## 1° Cabinet du Président de la République et services rattachés :

* Inspection générale d’Etat (IGE) ;
* Office national de lutte contre la Corruption (OFNAC) ;
* Comité d’Orientation stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ) ;
* Bureau d’Evaluation des Politiques et Programmes publics ;
* Délégation générale aux Affaires religieuses (DEGAR) ;
* Haut Conseil du Dialogue social.

## Pôle diplomatique :

* Conseiller (s) diplomatique (s) ;
* Bureau du représentant personnel du Chef de l’Etat auprès de l’Organisation internationale de la Francophonie.

## Pôle des affaires protocolaires :

* Service du Protocole présidentiel ;
* Grande Chancellerie de l’Ordre national du Lion.

## Pôle Juridique

* Conseiller (s) juridique (s).

## Pôle Communication et Porte-parolat :

* Cellule audiovisuelle ;
* Cellule digitale.

## Pôle Sécurité :

* Délégation générale au renseignement national ;
* Secrétariat du Conseil national de Sécurité.

## Pôle de Coordination des missions régaliennes :

* Secrétariat du Conseil supérieur de la Magistrature ;
* Secrétariat du Conseil supérieur de la Cour des Comptes ;
* Commission nationale de la Gestion des Frontières.

## 2° Cabinet militaire du Président de la République :

* Inspection générale des Forces armées ;
* Etat-Major particulier du Président de la République :
  + Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la Protection de l’Environnement marin (HASSMAR) ;
  + Haute Autorité des Aéroports du Sénégal (HAAS) ;
  + Centre des Hautes études de Défense et de Sécurité (CHEDS) ;
* Maison militaire ;
* Escadrille présidentielle ;
* Flottille présidentielle ;
* Aide de Camp du Président de la République ;
* Médecin du Président de la République.

## ° Cabinet du Ministre auprès du Président de la République, chargé du Suivi du pilotage et de l’évaluation de l’Agenda national de Transformation

1. **​° Services du Palais :**
   * Hôtel des Palais présidentiels ;
   * Intendance des Palais nationaux.

## 5° Secrétariat général de la Présidence de la République et services rattachés :

* + Contrôle financier ;
  + Bureau Organisation et Méthodes ;
  + Bureau d’Intelligence et de Prospective Economiques ;
  + Direction des Moyens généraux ;
  + Direction générale du Chiffre et de la Sécurité des Systèmes d’information ;
  + Service informatique ;
  + Commission de Contrôle des Véhicules Administratifs ;
  + Commission de contrôle et de Suivi du Patrimoine immobilier de l’Etat à l’étranger ;
  + Cellule de passation des Marchés publics ;
  + Laboratoire radioélectrique ;
  + Commission nationale de Gestion des Réfugiés et Apatrides.

## 5° Autres administrations :

* + Médiateur de la République ;
  + Commission de Protection des Données Personnelles ;
  + Commission nationale de Cryptologie ;
  + Comité national de l’Initiative pour la Transparence dans les industries extractives ;
  + Commission nationale des Droits de l’Homme ;
  + Conseil national de Régulation de l’Audiovisuel ;
  + Commission Electorale Nationale Autonome ;
  + Bureau d’Architecture et de Conservation des Palais nationaux ;
  + Délégation générale à la Promotion des Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose;
  + Délégation générale à l’Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes ;
  + Comité de pilotage du Projet du Développement Economique de la Casamance ;
  + Centre International de Conférences Abdou DIOUF ;
  + Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes ;
  + Autorité de Régulation de la Commande publique ;
  + Commission de Régulation du Secteur de l’Energie ;
  + Autorité de Radioprotection et de Sûreté nucléaire ;
  + Autorité de Régulation du Secteur de l’Eau ;
  + Agence sénégalaise d’études spatiales ;
  + Fonds intergénérationnel.

# PRIMATURE

## 1° Cabinet du Premier Ministre et services rattachés

* + Service du Protocole ;
  + Bureau Opérationnel de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes ;
  + Fonds de Préparation et de Suivi des Projets, Programmes et Réformes (F3PR);
  + Cellule de Communication ;
  + Conseil national de Développement de la Nutrition ;
  + Conseil national de Lutte contre le SIDA ;
  + Secrétariat technique du Conseil national de Sécurité alimentaire ;
  + Haut Conseil national de la Sécurité sanitaire mondiale « One Health » ;
  + Comité interministériel de Suivi et de Restructuration des Entreprises publiques et parapubliques ;
  + Comité interministériel à la Prévention et à la Sécurité routières ;
  + Comité interministériel de suivi de l’Agenda Sénégal 2050;
  + Conseil national des Transports aériens.

## 2° Cabinet du Secrétaire d’Etat auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec les Institutions, Porte- Parole du Gouvernement

**3° Secrétariat général du Gouvernement et services rattachés :**

* + Direction générale de la Surveillance et du Contrôle de l’Occupation du Sol :
    - Direction de la Réglementation et du Contentieux ;
    - Direction de la planification et des opérations.
  + Direction générale du Service civique national et du Volontariat :
    - Direction du Service civique national ;
    - Direction de l’Engagement volontaire.
  + Direction de l’Activité normative ;
  + Direction des Archives du Sénégal ;
  + Direction de l’Imprimerie nationale ;
  + Direction de la Coopération technique ;
  + Direction des Relations avec les institutions ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement ;
  + Bureau de Suivi et de Coordination ;
  + Bureau d’information et de communication du Gouvernement ;
  + Bureau du courrier général ;
  + Service informatique ;
  + Cellule de passation des marchés ;
  + Commission d’Evaluation des Agences d’Exécution ;
  + Service de Gestion du Building administratif ;
  + Commission de réforme spéciale des véhicules administratifs ;
  + Unité de coordination de la gestion des sphères ministérielles de Diamniadio.

## 3° Autres administrations :

* + Millenium Challenge Account Sénégal ;
  + Observatoire national de l’Investissement ;
  + Haute Autorité du WAQF ;
  + Agence Nationale pour la relance des Activités en Casamance ;
  + Centre national de coordination du Mécanisme d’alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires.

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + - Inspection générale de l’Administration de la Justice ;
    - Commission nationale pour l’Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires ;
    - Conseil consultatif national des Droits de l’Homme et du Droit international humanitaire ;
    - Cellule nationale de lutte contre la traite des personnes ;
    - Cellule des statistiques et données ;
    - Service de Communication.

## 2° Secrétariat général et Services rattachés :

* + - Cellule de Passation des Marchés publics ;
    - Cellule des Etudes statistiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation ;
    - Cellule d’Exécution administrative et financière du Programme sectoriel Justice ;
    - Cellule Genre et de l’Equité ;
    - Cellule de l’Informatique ;
    - Cellule juridique ;
    - Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
    - Centre national des Archives judiciaires ;
    - Service des Archives et de la Documentation ;
    - Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale de l’Administration pénitentiaire**

* + - Direction des Affaires juridiques, de la Planification, des Statistiques et des Etablissements pénitentiaires ;
    - Direction des Finances, du Budget, du Matériel et des Infrastructures ;
    - Direction des Ressources humaines ;
    - Direction de la Sécurité pénitentiaire ;
    - Direction de la Réinsertion sociale ;
    - Direction de l'Action médicale et sociale ;
    - Inspection interne des Services pénitentiaires.

## Direction générale de la Protection judiciaire et sociale

* + - Inspection interne ;
    - Direction de la Législation et de la Protection sociale ;
    - Direction de la Protection judiciaire ;
    - Direction des établissements de Protection ;
    - Direction de l’adoption internationale ;
    - Direction des Ressources humaines et de la Formation.

Direction des Affaires civiles et du Sceau ; Direction des Affaires criminelles et des Grâces ; Direction des Services judiciaires ;

Direction de la Justice de Proximité et de la Promotion de l’Accès au Droit ; Direction des Droits humains ;

Direction de la Dématérialisation et de l’Automatisation ; Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;

Direction du Suivi et de l’Evaluation des Politiques de Bonne Gouvernance ; Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + - Observatoire national des Lieux de Privation de Liberté.

# MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DU PÉTROLE ET DES MINES

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + - Inspection interne ;
    - Cellule de Communication et des Relations publiques ;
    - Cellule des statistiques et données ;
    - Secrétariat permanent à l’Energie ;
    - Secrétariat technique du Comité national de suivi du Contenu local ;
    - Unité d’Exécution et de Gestion du Comité d’Orientation stratégique du Pétrole et du Gaz (GES-PETROGAZ).

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + - Cellule de Passation des Marchés publics ;
    - Cellule des Affaires juridiques ;
    - Cellule du Genre et de l’Equité ;
    - Cellule de l’informatique ;
    - Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
    - Bureau de suivi ;
    - Bureau des Archives et de la Documentation ;
    - Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale de l’Energie**

* + Direction de l'Electricité ;
  + Direction du Développement des Energies renouvelables ;
  + Direction de la Transition énergétique.

## Direction générale des Hydrocarbures

* + Direction Exploration et Production ;
  + Direction Approvisionnement, Transformation et Distribution.

## Direction générale des Mines et de la Géologie

* + Direction du Cadastre minier ;
  + Direction des Mines et Carrières ;
  + Direction de la Géologie.

## Direction générale du Contrôle et de la Surveillance des Opérations

* + Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières ;
  + Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations pétrolières et gazières.

Direction de la Stratégie et de la Réglementation ;

Direction de la Planification, des Etudes et du Suivi-Evaluation ; Direction de l’Administration générale et de l’Equipement ; Directions régionales de l’Energie, du Pétrole et des Mines.

## 4° Autres administrations :

* + - Agence sénégalaise de l’Electrification rurale ;
    - Agence pour l’Economie et la Maitrise de l’Energie ;
    - Agence nationale pour les Energies renouvelables ;
    - Fonds de Développement géologique et minier.

# MINISTÈRE DE L’INTÉGRATION AFRICAINE, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SENEGALAIS DE L’EXTERIEUR

## 1° Cabinet et Services rattachés:

* Inspection des Services ;
* Cellule des Statistiques, de l’Analyse et de la Prospective ;
* Cellule de l’Information, de la Communication et des Relations publiques ;
* Bureau des Pèlerinages ;
* Bureau des Passeports spéciaux.

## 2° Cabinet du Secrétaire d’Etat aux Sénégalais de l’Extérieur 3° Secrétariat général et services rattachés :

* Service du Courrier commun et de la Valise diplomatique ;
* Service du Chiffre ;
* Cellule des Etudes et du Suivi-Evaluation ;
* Cellule de Passation des Marchés publics ;
* Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
* Cellule du Genre et de l’Equité ;
* Cellule de l’Informatique et des Technologies de la Communication ;
* Bureau de Suivi.

## 4° Directions :

Direction de l’Intégration africaine et du Panafricanisme ; Direction de la Coopération bilatérale africaine ; Direction des Organisations internationales ;

Direction Asie, Pacifique et Moyen-Orient ; Direction Europe, Amérique, Océanie ; Direction des Affaires juridiques et consulaires ;

Direction du Protocole, des Conférences internationales et de la Traduction ; Direction des Sénégalais de l’Extérieur ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 5° Autres administrations :

* Délégation générale au Pèlerinage aux Lieux Saints de l’Islam ;
* Centre national d’Action anti-mines ;
* Fonds d’Appui à l’Investissement des Sénégalais de l’Extérieur ;
* Bureau de Coordination du Comité Permanent de l’OCI pour l’information et les Affaires Culturelles.

# MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

## 1° Cabinet civil et services rattachés :

* Inspection interne.

## 2° Cabinet militaire et Services rattachés :

* Bureau de Liaison et du Courrier ;
* Bureau de Sécurité du Building administratif ;
* Bureau de l’Action sociale des Forces armées ;
* Cellule des Affaires juridiques ;
* Cellule des statistiques et données ;
* Cellule de passation des Marchés publics ;
* Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion.

## 3° Services propres :

* Etat-Major général des Armées ;
* Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale.

## 4° Secrétariat Général :

**5° Directions :**

* Direction de la Justice militaire ;
* Direction du Contrôle des Etudes et de la Législation ;
* Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;
* Direction des Affaires administratives, de l’Equipement et du Budget ;
* Direction des Archives et du Patrimoine historique ;
* Direction du Génie et de l’Infrastructure des Armées ;
* Direction du Service du Matériel des Armées ;
* Direction des Transmissions et de l’Informatique des Armées ;
* Direction du Service de l’Intendance des Armées ;
* Direction du Service de Santé des Armées ;
* Direction de la Prévention et de la Sécurité des Armées ;
* Direction de l’Action sociale des Armées ;
* Direction de l’Information et des Relations publiques des Armées.

## 6° Autres administrations :

* Agence pour la Réinsertion sociale des Militaires ;
* Agence pour le Logement des Forces Armées ;
* Fondation des Invalides et Mutilés militaires ;
* Ecole de l’Armée de l’Air ;
* Ecole d’Application du Génie ;
* Ecole militaire d’Administration et des Métiers techniques de l’Intendance ;
* Institut de Défense du Sénégal.

# MINISTÈRE DE L’INTERIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection des Services de Sécurité ;
  + Inspection de l’Administration centrale et territoriale ;
  + Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers ;
  + Comité interministériel de Lutte contre la Drogue ;
  + Cadre d’Intervention et de coordination interministériel des opérations de lutte antiterroriste ;
  + Cellule de lutte antiterroriste ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule communication ;
  + Service des Télécommunications ;
  + Bureau de la Vidéosurveillance ;
  + Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière ;
  + Pool des Conseillers techniques ;
  + Secrétariat particulier.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Service de la Formation ;
  + Service des Archives communes ;
  + Bureau de suivi ;
  + Bureau du Courrier commun ;
  + Cellule informatique ;
  + Cellule des Etudes et de la Planification ;
  + Cellule de passation des marchés publics ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Secrétariat particulier.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Police nationale**

* + Direction de la Sécurité publique ;
  + Direction de la Police judiciaire ;
  + Direction de la Surveillance du Territoire ;
  + Direction de la Police des Étrangers et des Titres de Voyage ;
  + Direction de la Police de l’Air et des Frontières ;
  + Direction des Ressources humaines ;
  + Direction du Budget et des Matériels ;
  + Direction de la Formation ;
  + Direction du Groupement mobile d’intervention ;
  + Direction de l’Office centrale de répression du trafic illicite de stupéfiants.

## Direction générale de l’Administration territoriale

* + Direction de l’Action territoriale ;
  + Direction des Libertés publiques et de la Législation ;
  + Direction du Partenariat et des Organisations Non gouvernementales ;
  + Direction des Ressources humaines et du Matériel.

## Direction générale des Elections

* + Direction des Opérations électorales ;
  + Direction de la Formation et de la Communication ;
  + Direction des Ressources humaines et des Finances.

Direction de l’Automatisation des Fichiers ; Direction de la Protection civile ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Agence d’Assistance à la Sécurité de Proximité ;
  + Centre de recueil et d’enregistrement des Données et Information policières.

# MINISTÈRE DE L’ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Cellule attractivité et compétitivité ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication.
  + Comité paritaire public-privé des Zones Economiques Spéciales ;
  + Unité nationale d’Appui aux Partenariats – Public- Privé.

## 2° Secrétariat général et Services rattachés :

* + Cellule de l’Evaluation et de la Performance ;
  + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau des Archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Planification et des Politiques économiques**

* + Services propres ;
  + Direction de l’Administration et du Personnel ;
  + Direction de la Planification ;
  + Direction du Développement du Capital humain ;
  + Direction de la Prévision et des Etudes économiques ;
  + Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique ;
  + Cellule de Suivi de l’Intégration ;
  + Centre d’Etudes de Politiques pour le Développement.

## Direction générale de la Coopération et des Financements extérieurs et du Développement du Secteur privé

* + Services propres ;
  + Direction de l’Administration et du Personnel ;
  + Direction de la Coopération économique et financière ;
  + Direction des Financements et des Partenariats Public-Privé ;
  + Direction du Suivi-Evaluation des Performances des projets et programmes.
  + Direction du Développement du Secteur Privé.

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement ; Direction des Ressources humaines.

## 4° Autres administrations :

* + Agence nationale de la Statistique et de la Démographie ;
  + Fonds de Garantie des Investissements prioritaires.

# MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection générale des Finances ;
  + Cellule nationale de Traitement des Informations financières ;
  + Comité de Suivi du Secteur parapublic ;
  + Projet de Coordination des Réformes budgétaires et financières ;
  + Cellule d’Appui à la mise œuvre du MCA-Sénégal II ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication.

## 2° Secrétariat général et Services rattachés :

* + Cellule d’Etudes et de Planification ;
  + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Bureau du Courrier commun ;
  + Cellule des Affaires juridiques
  + Cellule du genre et de l’Equité ;
  + Cellule d’Administration et de Gestion du Système intégré de Gestion de l’Information (SIGIF) ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Unité d’exécution de la Stratégie de Recette à moyen terme.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor**

* + Services propres ;
  + Direction du Contrôle interne ;
  + Direction de l’Administration et du Personnel ;
  + Direction de l’Informatique ;
  + Trésorerie générale ;
  + Direction de la Comptabilité publique ;
  + Direction du Secteur parapublic ;
  + Direction de la Dette publique ;
  + Direction du Secteur public local ;
  + Paierie générale du Trésor ;
  + Recette générale du Trésor ;
  + Trésorerie-Paierie pour l’Etranger ;
  + Agence comptable des grands projets ;
  + Trésoreries – Paieries régionales.

## Direction générale des Douanes

* + Services propres ;
  + Direction du Contrôle interne ;
  + Direction de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
  + Direction des Opérations douanières ;
  + Direction de la Facilitation et du Partenariat avec l’Entreprise ;
  + Direction des Enquêtes douanières ;
  + Direction du Renseignement, de l’Analyse du Risque et de la Valeur ;
  + Direction des Ressources humaines
  + Direction de la Logistique et des Finances ;
  + Direction des Systèmes d’information des Douanes ;
  + Services extérieurs.

## Direction générale des Impôts et des Domaines

* + Services propres ;
  + Direction du Contrôle interne ;
  + Direction de la Législation et de la Coopération internationale ;
  + Direction de l’Administration et du Personnel ;
  + Direction des Domaines ;
  + Direction du Cadastre ;
  + Direction du Renseignement et des Stratégies de Contrôle fiscal ;
  + Direction des Systèmes d’Informations ;
  + Direction du Recouvrement ;
  + Direction des grandes Entreprises ;
  + Direction des moyennes Entreprises ;
  + Direction des Services fiscaux.

## Direction générale du Budget

* + Services propres ;
  + Cellule de Suivi et de Synthèse ;
  + Cellule des Etudes et de la Réglementation ;
  + Direction du Contrôle interne ;
  + Direction du Matériel et du Transit Administratif ;
  + Direction de l’Administration et du Personnel ;
  + Direction des Systèmes d’Information ;
  + Direction de la Programmation budgétaire ;
  + Direction de l’Ordonnancement des dépenses publiques ;
  + Direction de la Solde ;
  + Direction des Pensions ;
  + Direction du Contrôle budgétaire.

## Direction générale du Secteur financier

* + Services propres ;
  + Direction de l’Administration et du Personnel ;
  + Direction de la Monnaie et du Crédit ;
  + Direction des Assurances ;
  + Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés.

Direction du Traitement automatique de l’Information ; Direction centrale de la Commande publique ;

Agence judiciaire de l’Etat ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement ; Direction des Ressources humaines**.**

## 5° Autres administrations :

* + Fonds spécial de Soutien au Secteur de l’Energie (FSE) ;
  + Observatoire de la Qualité des Services financiers.

# MINISTÈRE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L’INNOVATION

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Centre national de Documentation scientifique et technique ;
  + Office du Baccalauréat ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication ;
  + Centre des Réseaux et des Systèmes d’information ;

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi-évaluation ;
  + Cellule juridique ;
  + Cellule Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale de l’Enseignement supérieur**

* + Direction de l’Enseignement supérieur public ;
  + Direction de l’Enseignement supérieur privé ;
  + Direction du Financement des Etablissements d’Enseignement supérieur ;
  + Direction des Etudes et de la Coopération ;
  + Direction des Affaires académiques et juridiques.

## Direction générale de la Recherche et de l’Innovation

* + Direction des Stratégies et de la Planification de la Recherche ;
  + Direction de l’Innovation, de la Valorisation, de la Propriété intellectuelle et du transfert technologique ;
  + Direction du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique ;
  + Direction de la Promotion de la Culture scientifique.

Direction de la Maintenance et des Equipements de l’Enseignement supérieur ; Direction des Bourses ;

Direction des Classes préparatoires aux Grandes Ecoles. Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Autorité nationale d’Assurance Qualité de l’Enseignement supérieur ;
  + Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée.

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

## 1° Cabinet et services rattachés

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de communication ;
  + Unité de Coordination des programmes et projets.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des marchés publics ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Bureau de suivi ;
  + Bureau du Courrier commun et des archives.

## 3° Directions :

**Direction générale des Transports routiers**

* + Direction des Transports routiers ;
  + Direction de la Circulation routière, de la Prévention et de l’Analyse des Accidents.

Direction Transports ferroviaires ; Direction des Transports aériens ;

Direction de la Planification, du Suivi-évaluation et de la Prospective ; Direction des Statistiques et des Systèmes d’Information ;

Direction Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement ; Directions régionales des Transports terrestres et aériens ; Direction de l’Administration générale et de l’Equipement. **4° Autres administrations :**

* + Centre de Formation et de Perfectionnement aux Métiers du Rail ;
  + Fonds de Développement des Transports terrestres ;
  + Agence nationale de Sécurité routière ;
  + Agence nationale de l’Aviation civile et de la Météorologie.

# MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication ;
  + Comité de Gouvernance du numérique.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule des Etudes, de la Planification et du Suivi-évaluation ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau des Archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

* + Direction de la Communication ;
  + Direction des Technologies de l’Information et de la Communication ;
  + Direction de la Promotion de l’Economie numérique et des Partenariats ;
  + Direction des Télécommunications ;
  + Direction des Postes ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications ;
  + Commission d’évaluation, d’appui et de coordination (CEAC) « Sénégal Connect Startup ».

# MINISTÈRE DE L’EDUCATION NATIONALE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection générale de l’Education nationale ;
  + Inspection interne ;
  + Inspections d’Académie ;
  + Centre national d’Orientation scolaire et professionnelle ;
  + Centre national de Documentation scientifique et technique ;
  + Unité de Coordination des Projets d’Education ;
  + Division des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation ;
  + Division de l’Enseignement privé ;
  + Division de l’Enseignement arabe ;
  + Division des Sports et des Activités de jeunesse ;
  + Division du Contrôle médical scolaire ;
  + Division de la Promotion des Technologies de l’Information et de la Communication ;
  + Division de la Radio-Télévision scolaire ;
  + Cellule des statistiques et données.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Bureau de la Communication et de la Documentation ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau du Courrier commun ;
  + Centre de Perfectionnement en Langue anglaise.

## 3° Directions :

* + Direction de l’Enseignement préscolaire ;
  + Direction de l’Enseignement élémentaire ;
  + Direction de l’Enseignement moyen secondaire général ;
  + Direction de l’Alphabétisation et des Langues nationales ;
  + Direction des Examens et Concours ;
  + Direction de la Planification et de la Réforme de l’Education ;
  + Direction de la Maintenance des Constructions scolaires ;
  + Direction des Equipements scolaires ;
  + Direction de la Formation et de la Communication ;
  + Direction des Ressources humaines ;
  + Direction des Daara ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Institut national d’Etude et d’Action pour le Développement de l’Education ;
  + Secrétariat général permanent de la Commission nationale pour l’UNESCO ;
  + Centre régional de Formation des Personnels de l’Education ;
  + Institut national d’Education et de Formation des jeunes Aveugles ;
  + Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits.

# MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE L’ELEVAGE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Cellule de Communication et d’Information ;
  + Bureau de la Formation professionnelle agricole ;
  + Bureau des Relations avec les Organisations paysannes ;
  + Bureau de la Législation agricole ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Prévention et de Lutte contre le Vol de Bétail ;
  + Bureau de la Formation professionnelle en Elevage.

## 2° Cabinet du Secrétaire d’État aux Coopératives et à l’Encadrement paysan 3° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Etudes, de la Planification et suivi-évaluation ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau des archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 4° Directions :

* + Direction de l’Agriculture ;
  + Direction de la Protection des Végétaux ;
  + Direction de l’Horticulture ;
  + Direction de l’Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles ;
  + Direction de la Modernisation de l’Equipement rural ;
  + Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations ;
  + Direction des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels ;
  + Direction de l’Elevage ;
  + Direction des Services vétérinaires ;
  + Direction des Industries animales ;
  + Direction du Développement des Équidés ;
  + Direction de la Planification, de l’Evaluation et des Statistiques ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 5° Autres administrations :

* + Centre de Formation Professionnelle horticole ;
  + Centre d’Initiation horticole ;
  + Centre de Perfectionnement agricole ;
  + Centre de Perfectionnement des maraîchers ;
  + Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural ;
  + Centre national de Formation en Cultures irriguées ;
  + Agence nationale d’Insertion et de Développement agricole ;
  + Programme des Domaines agricoles communautaires ;
  + Fonds d’Appui à la Stabulation ;
  + Centre national d’Aviculture de Mbao ;
  + Centre national d’Amélioration génétique ;
  + Centre national de Formation des Techniciens de l’Elevage et des Industries animales de Saint-Louis ;
  + Centre de Perfectionnement des Eleveurs de Labgar ;
  + Ranch Djibo Leyti KA de Dolly.

# MINISTÈRE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Bureau de la Communication.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes ;
  + Cellule nationale de Suivi de l’Organisation pour la mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) et de l’Organisation pour la mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule Informatique ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau du Courrier, des Archives et de la Documentation.

## 3° Directions :

* + Direction de l’Hydraulique ;
  + Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;
  + Direction de l’Assainissement ;
  + Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

# MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L’HYGIENE PUBLIQUE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Service national d’Hygiène ;
  + Service national de l’Education et de l’Information sanitaire et sociale ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de la Communication.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Bureau du Courrier commun ;
  + Bureau des Archives et de la Documentation ;
  + Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l’Observatoire de la Santé ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Cellule de l’Informatique.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Santé**

* + Direction de la Lutte contre la Maladie ;
  + Direction de la Santé de la Mère et de l’Enfant ;
  + Direction de la Prévention ;
  + Direction des Laboratoires.

## Direction générale des Etablissements de Santé

* + Direction des Etablissements publics de santé ;
  + Direction des établissements privés de santé ;
  + Direction de la qualité, de la sécurité et de l’Hygiène hospitalières.

Direction des Equipements et de la Maintenance ;

Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques ; Direction des Ressources humaines ;

Direction des Affaires juridiques ;

Direction de la Propreté et de l’Hygiène publique ; Direction de l’Action médico- sociale ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Centre national de Formation des Techniciens en Maintenance hospitalière ;
  + Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique ;
  + Conseil national du Don et de la Transplantation ;
  + Comité national d’Ethique pour la Recherche en Santé.
  + Fonds d’Action Médicale ;
  + Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés.

# MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE L’ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Service des Actions sociales ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de la Communication ;
  + Centre national d'Assistance et de formation pour la Femme ;
  + Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance ;
  + Cellule de suivi opérationnel des projets et programmes ;

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Etudes, de la Planification et suivi évaluation ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule de Coordination du contrôle de gestion ;
  + Bureau des Archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale du Développement communautaire et de la Promotion de l’Equité**

* + Direction du Développement communautaire ;
  + Direction de l’Equité sociale ;
  + Direction de l’Equité territoriale ;
  + Directions régionales ;

## Direction générale de l’Action sociale

* + Direction de la Promotion et de la Protection des groupes vulnérables ;
  + Direction de la Promotion et de la Protection des Personnes handicapées.

Direction de l’Evaluation des Programmes et projets ; Direction de la Famille ;

Direction de l'Autonomisation économique de la Femme ; Direction de l’Equité et de l’Egalité du Genre ;

Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des Enfants ; Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Observatoire national de la Parité.
  + Centre national d’Assistance et de Formation pour les Femmes ;
  + Fonds national de l’Entreprenariat féminin ;
  + Fonds national de Crédit pour les Femmes ;
  + Office national des Pupilles de la Nation ;
  + Centre d’Accueil, d’Information et d’Orientation pour les Enfants en situation difficile ;
  + Cellule d’appui à la Protection de l’Enfance ;
  + Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale ;
  + Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle ;
  + Fonds d’Action sociale ;
  + Fonds de Solidarité nationale.

**MINISTÈRE DE L’EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne
  + Service de Communication ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Centre national d'Information et de Documentation.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule Genre et Equité ;
  + Cellule juridique ;
  + Cellule de Passation des Marchés
  + Cellule informatique ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Cellule d'Assurance Qualité ;
  + Bureau du Courrier commun ;
  + Bureau de Suivi.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Formation professionnelle et technique**

* + Direction des Etablissements publics de Formation professionnelle et technique ;
  + Direction des Etablissements privés de Formation professionnelle et technique ;
  + Direction des Curricula et des Innovations pédagogiques.

Direction de l’Apprentissage ;

Direction des Examens, Concours professionnels et Certifications ; Direction de l’Insertion ;

Direction de l’Emploi ;

Direction des Ressources humaines ;

Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation ; Direction de l'Orientation professionnelle ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Agence nationale pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes ;
  + Agence nationale de la Maison de l’Outil ;
  + Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale ;
  + Centre de Formation professionnelle et commerciale Delafosse de Dakar ;
  + Centre national de Formation des Maîtres d’Enseignement technique ;
  + Centre de Formation professionnelle des Jeunes de Dakar ;
  + Centre de Formation professionnelle et technique Sénégal – Japon ;
  + Centre d’Enseignement professionnel ;
  + Centre national de Formation des Cours professionnels et Industriels ;
  + Centre régional d’Enseignement technique féminin ;
  + Centre d’Enseignement technique féminin ;
  + Centre de Formation professionnelle de Joal-Fadiouth ;
  + Centre régional de Formation professionnelle ;
  + Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique ;
  + Institut de Coupe, Couture et Mode ;
  + Centre d’Entreprenariat et de Développement technique ;
  + Centre de Formation professionnelle de Linguère ;
  + Centre de Formation professionnelle de Médina Gounas ;
  + Centre de Formation professionnelle de Mbour ;
  + Centre de Formation professionnelle de Thiès ;
  + Centre de Formation professionnelle de Ndindy ;
  + Centre de Formation professionnelle de Kébémer ;
  + Centre de Formation professionnelle de Louga ;
  + Centre de Formation professionnelle de Médina de Dakar ;
  + Centre sectoriel de Formation professionnelle en tourisme de Saint Louis ;
  + Centre sectoriel de Formation professionnelle en Tourisme de Ziguinchor ;
  + Centre sectoriel de Formation professionnelle en horticulture de Thieppe ;
  + Centre sectoriel de Formation professionnelle en horticulture de Diamniadio ;
  + Centre sectoriel de Formation professionnelle en aviculture de Diamniadio.

# MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

## 1° Cabinet et services rattachés

* + Inspection interne ;
  + Comité national du Comité Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel;
  + Comité national Changement Climatique ;
  + Commission nationale du Développement durable ;
  + Commission nationale de Gestion des Produits Chimiques ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule d’information et de communication.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule de Passation des Marchés ;
  + Cellule Genre et Equité
  + Cellule informatique ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau du Courrier Commun ;
  + Bureau des Archives et de la Documentation.

## 3° Directions :

**Direction générale du Cadre de vie**

* + Direction de la lutte contre les Encombrements ;
  + Direction des Paysages urbains et des Espaces publics ;
  + Direction de la Sensibilisation et du Partenariat institutionnel. Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols ; Direction des Parcs nationaux ;

Direction de la Réglementation environnementale et du Contrôle ;

Direction du Changement climatique, de la Transition écologique et des Financements verts ;

Direction de la Planification et de la Veille environnementale ; Direction des Aires marines communautaires protégées ; Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Centre national de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasses et Parcs nationaux ;
  + Centre de Suivi écologique ;
  + Centre d’Education et de Formation environnementales ;
  + Agence sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille verte ;
  + Autorité nationale de Biosécurité ;
  + Projet de Promotion de la Gestion intégrée et de l’Economie des Déchets au Sénégal (PROMOGED).

# MINISTÈRE DE L’URBANISME, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L’AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Inspection de l’Administration locale ;
  + Bureau de la communication et des relations publiques ;
  + Projet d’achèvement du plan « Jaxaay » et du Programme « Tawfekh-Yakaar» dénommé « PAJ » ;
  + Comité national de Pilotage du Programme national de Développement local ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Service de la Formation.

## 2° Cabinet du Secrétaire d’État à l’Urbanisme et au Logement 3° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Etudes, de la Planification et du Suivi-évaluation ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau du Courrier commun ;
  + Centre de Recherche, de Documentation et de Digitalisation ;
  + services déconcentrés.

## 4° Directions :

**Direction générale de l’Urbanisme et de l’Architecture**

* + Direction de la Planification urbaine et de la Réglementation ;
  + Direction de l’Aménagement urbain et de la Restructuration ;
  + Direction de l’Architecture ;
  + Direction de la Promotion des Pôles urbains.

## Direction générale de la Réglementation des Constructions et de l’Habitat

* + Direction de la Réglementation des Constructions ;
  + Direction de la Promotion de l’Habitat social ;
  + Direction de la Régulation et du Suivi des Politiques de logement ;
  + Inspection générale des Bâtiments.

Direction de la Gouvernance territoriale ;

Direction de la Promotion du Développement territorial ; Direction de l’Aménagement du Territoire ;

Direction de la Coopération décentralisée ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 5° Autres administrations :

* + Agence nationale de l’Aménagement du Territoire ;
  + Agence de Développement municipal ;
  + Agence de Développement local ;
  + Agence nationale de l'état civil ;
  + Fondation Droit à la Ville ;
  + Fonds pour l’Habitat social ;
  + Guichet Unique pour le projet de logements sociaux.

# MINISTÈRE DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE

## 1° Cabinet et services rattachés

* + Inspection Interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication ;
  + Cellule d’Intermédiation avec le Secteur privé ;
  + Centre de Recherches, d’Analyses des échanges et des statistiques ;
  + Haut Conseil de la Consommation.

## 2° Cabinet du Secrétaire d’État au Développement des Petites et moyennes entreprises et des Petites et moyennes industries

**3° Secrétariat général et services rattachés**

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule d’Etudes, de Planification et du Suivi-évaluation ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau des Archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 4° Directions

* + Direction des Stratégies de Développement industriel ;
  + Direction du Redéploiement industriel ;
  + Direction des Petites et Moyennes Industries ;
  + Direction du Commerce intérieur ;
  + Direction du Commerce extérieur ;
  + Direction des Petites et Moyennes Entreprises ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 5° Autres administrations :

* + Agence d’Aménagement et de Promotion des sites industriels ;
  + Agence sénégalaise pour la Propriété intellectuelle et l’Innovation technologique;
  + Association sénégalaise de Normalisation ;
  + Programme national de Développement des Agropoles du Sénégal ;
  + Système de récépissé d’entrepôt de marchandises au Sénégal ;
  + Bureau de Mise à Niveau ;
  + Agence de Développement et d’Encadrement des PME ;
  + Agence sénégalaise de Promotion des Exportations ;
  + Agence de Régulation des Marchés ;
  + Laboratoire national d’Analyse et de Contrôle ;
  + Commission nationale de la Concurrence ;
  + Programme de Modernisation et de Gestion des Marchés ;
  + Commission nationale de régulation du loyer des locaux à usage d’habitation.

# MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L’ECONOMIE MARITIME

## 1° Cabinet et services rattachés

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule d’Etudes, de la Planification et du Suivi-évaluation ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule des Archives et de la Documentation ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Service du Courrier commun.

## 3° Directions :

* + Direction des Pêches maritimes ;
  + Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches ;
  + Direction des Industries de Transformation de la Pêche ;
  + Direction de la Gestion et de l’Exploitation des Fonds marins ;
  + Direction de la Pêche continentale ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l’Aquaculture ;
  + Agence Nationale de l’Aquaculture ;
  + Station piscicole de Richard Toll ;
  + Agence nationale des Affaires maritimes ;
  + Ecole nationale de Formation maritime.

# MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA RÉFORME DU SERVICE PUBLIC

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + - Inspection interne ;
    - Cellule des statistiques et données ;
    - Service des relations publiques et de la Documentation.
    - Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité sociale.

## 2° Secrétariat Général et services rattachés :

* + - Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
    - Cellule de Passation des Marchés publics ;
    - Cellule d’Appui et d’Assistance à la Fonction publique territoriale ;
    - Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi-évaluation ;
    - Cellule du Genre et de l’Equité ;
    - Cellule des Affaires juridiques ;
    - Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
    - Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Fonction publique**

* + - Direction des Etudes, de la Législation et du Contentieux ;
    - Direction de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences ;
    - Direction de la Gestion des Carrières.

## Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale

* + Direction des Relations de Travail et des Organisations professionnelles ;
  + Direction de la Protection sociale ;
  + Direction de la Sécurité et Santé au Travail ;
  + Direction des Statistiques du Travail.

Direction de la Transformation du Secteur public ; Direction des Systèmes d’Informations ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations

* + Centre médico-social de la Fonction publique ;
  + Centre national de Formation et d’Action ;
  + Programme d’Appui à la Modernisation de l’Administration ;
  + Fonds d’Impulsion de la Transformation de l’Administration ;
  + Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal ;
  + Caisse de Sécurité sociale ;
  + Institution de Coordination de l’Assurance maladie obligatoire.

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de Communication et des relations publiques.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des marchés publics ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule des Etudes et de la Planification ;
  + Cellule Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de l’Informatique ;
  + Cellule d’Appui et de Suivi des maisons de la jeunesse et de la citoyenneté;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau de suivi ;
  + Bureau des archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

**Direction générale de la Jeunesse**

* + Direction des Activités socio-éducatives et de la Vie associative ;
  + Direction de la Protection sociale des Jeunes ;
  + Direction de l’Education populaire.

## Direction générale des Sports

* Direction des Activités physiques et sportives ;
* Direction du Sport de haut Niveau.

Direction des Ressources humaines et de la Formation ;

Direction de la Promotion de l’Entrepreneuriat et des Partenariats ; Direction de l’Administration générale et de l’Equipement ; Directions régionales de la Jeunesse et des Sports.

## 4° Autres administrations :

* + Centre national d’Education populaire et sportive.

# MINISTÈRE DE LA MICROFINANCE, DE L’ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Fonds d’Appui à l’Economie sociale et solidaire ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de communication.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule des Etudes, de la Planification et du Suivi-évaluation ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Centre de Ressources et de Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 3° Directions :

* + Direction de la Promotion de l'Economie sociale et solidaire ;
  + Direction de la Microfinance et de l'Inclusion financière ;
  + Direction des Stratégies et de la Prospective ;
  + Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Fonds d’Impulsion de la Micro Finance ;
  + Fonds national de la Microfinance ;
  + Fonds de Développement de la Microfinance Islamique au Sénégal.

# MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES

## 1° Cabinet et services rattachés

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Cellule de communication ;
  + Unité de Coordination des programmes et projets.

## 2° Secrétariat général et services rattachés :

* + Cellule de Passation des marchés publics ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule du Genre et de l’Equité ;
  + Cellule de Coordination du Contrôle de Gestion ;
  + Bureau de suivi ;
  + Bureau du Courrier commun et des archives.

## 3° Directions :

**Direction générale des Constructions**

* Direction des Constructions des Palais de Justice et autres Édifices ;
* Direction des Constructions du Ministère de l’Intérieur ;
* Direction des Constructions et des Equipements de l’Enseignement supérieur ;
* Direction des Constructions scolaires ;
* Direction des Infrastructures sanitaires.

## Direction générale des Infrastructures Routières et du Désenclavement

* + Direction de la Planification routière et de la Régulation des Autoroutes ;
  + Direction de la Réglementation et du Suivi des Infrastructures routières ;
  + Direction des Stratégies de Désenclavement et de la Promotion de l'Intermodalité.

Direction des Infrastructures ferroviaires ; Direction des Infrastructures portuaires ; Direction des Infrastructures aéroportuaires ;

Direction de la Planification, du Suivi-évaluation et de la Prospective ; Direction des Statistiques et des Systèmes d’Information ;

Direction Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement ; Directions régionales des Infrastructures ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 4° Autres administrations :

* + Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux Publics ;
  + Agence des Travaux et de Gestion des Routes ;
  + Laboratoire National de Référence dans le domaine du Bâtiment et des Travaux publics ;
  + Agence de Construction des Bâtiments et édifices publics ;
  + Programme d’Urgence de Développement communautaire ;
  + Programme d’Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers ;
  + Programme de Modernisation des Villes.

# MINISTERE DE LA CULTURE, DE L’ARTISANAT ET DU TOURISME

## 1° Cabinet et services rattachés :

* + Inspection interne ;
  + Cellule des statistiques et données ;
  + Bureau de la Communication, des Archives et de la Documentation ;
  + Bureau de l’Architecture et des monuments historiques;
  + Service des Relations publiques et de la Documentation ;
  + Secrétariat permanent du Conseil sénégalais du Tourisme ;
  + Secrétariat permanent du Crédit hôtelier et touristique.

## 2° Cabinet du Secrétaire d’État à la Culture, aux Industries créatives et au Patrimoine historique

**3° Secrétariat général et services rattachés** :

* + Cellule de passation des Marchés publics ;
  + Cellule des Affaires juridiques ;
  + Cellule l'Informatique ;
  + Cellule des études, de la planification et du suivi-évaluation ;
  + Cellule du Genre et de l'Equité ;
  + Bureau des archives et de la Documentation ;
  + Bureau du Courrier commun.

## 4° Directions :

**Direction générale de la Culture**

* Direction du Patrimoine culturel ;
* Direction des Arts ;
* Direction du Livre et de la Promotion de la Lecture ;
* Direction de la Cinématographie et de l’Audiovisuel.

Direction des Investissements et des Aménagements touristiques ; Direction de la Promotion touristique ;

Direction de la Réglementation touristique ; Direction de l'Artisanat ;

Direction de l'Encadrement et de la transformation des entreprises informelles ; Direction des Statistiques et de la productivité du Capital humain ;

Direction de l’Administration générale et de l’Equipement.

## 5° Autres administrations :

* Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique ;
* Agence Sénégalaise de Promotion Touristique ;
* Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat ;
* Centre de Formation artisanale de Dakar ;
* Centre de Perfectionnement des artisans ruraux ;
* Centre de Perfectionnement agricole et artisanal ;
* Projet Mobilier national ;
* Maison de la Culture Douta Seck ;
* Orchestre national du Sénégal ;
* Biennale de l’Art africain contemporain ;
* Galerie nationale des Arts ;
* Bibliothèque nationale du Sénégal ;
* Service des Spectacles Sons et Lumières ;
* Place du Souvenir africain ;
* Monument de la Renaissance africaine ;
* Festival national des Arts et Cultures ;
* Commissariat du mémorial de Gorée ;
* Musée Léopold Sédar Senghor ;
* Musée Boribana.

**Article 2.-** Le contrôle des établissements publics énumérés ci-dessous relève des ministères ainsi qu’il suit :

# PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

* Ecole nationale de Cybersécurité.

# PRIMATURE

* Ecole nationale d’Administration.

# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

* Centre de Formation judiciaire ;
* Office national de recouvrement des avoirs criminels ;
* Ordre des Avocats ;
* Ordre des Experts et Evaluateurs agréés ;
* Ordre national des Experts du Sénégal ;
* Ordre des Huissiers de Justice ;
* Chambre des Notaires.

# MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

* Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre ;
* Hôpital Principal de Dakar.

# MINISTERE DE L'ÉNERGIE, DU PÉTROLE ET DES MINES

* Institut national du Pétrole et du Gaz ;
* Service géologique national du Sénégal.

# MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

* Caisse des Dépôts et Consignations ;
* Ordre national des Experts comptables et comptables agréés.

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

* Conseil exécutif des Transports urbains Durables.

# MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE

* Maison de la Presse Babacar TOURE ;
* Sénégal Connect Park.

# MINISTÈRE DE L’EDUCATION NATIONALE

* Institut Islamique de Dakar.

# MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE L’ELEVAGE

* Institut sénégalais de Recherches agricoles ;
* Institut national de Pédologie ;
* Chambre nationale d’Agriculture ;
* Chambres régionales d’Agriculture ;
* Barrage d’Affiniam ;
* Ordre des Vétérinaires ;
* Haras national de Kébémer.

# MINISTÈRE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT

* Office des Lacs et Cours d’eau ;
* Office national de l’Assainissement du Sénégal ;
* Office national des Forages ruraux.

# MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L’HYGIENE PUBLIQUE

* SEN-Pharmacie nationale d'Approvisionnement ;
* Ordre des Médecins ;
* Ordre des Pharmaciens ;
* Ordre des Chirurgiens-dentistes ;
* Ordre des Sages-femmes ;
* Centre hospitalier universitaire de Fann ;
* Hôpital Aristide le Dantec ;
* Centre hospitalier national d’Enfants Albert Royer ;
* Centre hospitalier national Abass NDAO.
* Hôpital général Idrissa POUYE ;
* Centre hospitalier national de Pikine ;
* Centre hospitalier national Matlaboul Fawzaïni de Touba ;
* Centre hospitalier national Cheikh Ahmadoul Khadim de Touba ;
* Centre hospitalier national Seydi El Hadji Malick SY de Tivaouane;
* Centre hospitalier national Henrich Lübke de Diourbel ;
* Centre Hospitalier national Dalal Jamm ;
* Centre national de Transfusion sanguine ;
* Centre national d’Appareillage Orthopédique ;
* Centre national d’Oncologie de Diamniadio ;
* Centre hospitalier national d’Enfants de Diamniadio ;
* Centre national Psychiatrique de Thiaroye ;
* Service d’Assistance médicale d’Urgence (SAMU) ;
* Centre hospitalier régional Ibrahima Abdoulaye Niasse de Kaolack ;
* Centre hospitalier régional Amadou Sakhir Mbaye de Louga ;
* Centre hospitalier régional Lieutenant-Colonel Mamadou Diouf de Saint-Louis ;
* Centre hospitalier régional de Ziguinchor ;
* Centre hospitalier régional de Kolda ;
* Centre hospitalier régional de Tambacounda ;
* Centre hospitalier régional Adja Marième FAYE SALL de Fatick ;
* Centre hospitalier régional El Hadji Amadou Shakir Ndiéguène de Thiès ;
* Centre hospitalier régional de Ourossogui ;
* Centre hospitalier régional de Ndioum ;
* Centre hospitalier régional Amath Dansokho de Kédougou ;
* Centre hospitalier régional Thierno Birahim NDAO de Kaffrine ;
* Centre hospitalier régional Amadou Tidiane BA de Sédhiou ;
* Centre hospitalier Thierno Mouhamadoul Mansour BARRO de Mbour ;
* Hôpital de la Paix de Ziguinchor ;
* Hôpital régional de Matam ;
* Etablissement public de Santé de niveau 2 « Mame Abdoul Aziz Dabakh de Tivaouane » ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 Yousssou Mbargane de Rufisque ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 El Hadji Alioune DIAGNE MBOR ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 Roi Baudouin de Guédiawaye ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 de Touba Ndamatou;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 de Richard Toll ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 Magatte LO de Linguère ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 CISSE KANE des Agnam ;
* Etablissement public de Santé de niveau 1 Institut d’Hygiène sociale.

# MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE L’ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITES

* Commissariat à la Sécurité alimentaire et à la Résilience.

**MINISTÈRE DE L’EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

* Centre national de Qualification professionnelle ;
* Office national de Formation professionnelle.

# MINISTÈRE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L’INNOVATION

* Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
* Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
* Université de Iba Der THIAM de Thiès ;
* Université Alioune DIOP de Bambey ;
* Université Assane SECK de Ziguinchor ;
* Université Amadou Mahtar MBOW ;
* Université du Sine Saloum El Hâdj Ibrahima Niass ;
* Université Souleymane NIANG de Matam ;
* Université numérique Cheikh Hamidou KANE ;
* Centre des Œuvres universitaires de Dakar ;
* Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis ;
* Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Bambey ;
* Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Ziguinchor ;
* Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Thiès ;
* Centre Régional des Œuvres universitaires sociales de Diamniadio ;
* Centre régional des Œuvres universitaires sociales du Sine saloum ;
* Institut sénégalo – britannique d’Enseignement de l’Anglais ;
* Campus Franco-Sénégalais ;
* Ecole Polytechnique de Thiès ;
* Ecole nationale supérieure d’Agriculture;
* Institut supérieur d’Enseignement professionnel de Matam ;
* Institut supérieur d’Enseignement professionnel Amadou TRAWARE de Diamnadio;
* Institut supérieur d’Enseignement professionnel de Bignona ;
* Institut supérieur d’Enseignement professionnel de Richard-Toll ;
* Institut supérieur d’Enseignement professionnel Abdoulaye LY de Thiès ;
* Centre national de Recherche scientifique ;
* Cyber-infrastructure nationale pour l’Enseignement supérieur, la Recherche et l’Innovation.

# MINISTÈRE DE L’URBANISME, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L’AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

* Ordre des Architectes du Sénégal ;
* Centre national de la Fonction publique locale et de la Formation.

# MINISTÈRE DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE

* Institut de Technologie Alimentaire ;
* Chambre Nationale de Commerce, d’Industrie et des Services ;
* Chambres régionales de Commerce, d’Industrie et des Services ;
* Fondation Trade Point Sénégal ;
* Bourse nationale de Sous-traitance et de Partenariat du Sénégal.

# MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L’ECONOMIE MARITIME

* Conseil sénégalais des Chargeurs.

# MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

* Office de Gestion des Infrastructures sportives.

# MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

* Fonds d’Entretien Routier Autonome.

# MINISTERE DE LA CULTURE, DE L’ARTISANAT ET DU TOURISME

* Grand Théâtre National Doudou NDIAYE Coumba Rose ;
* Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano ;
* Manufacture sénégalaise des Arts décoratifs ;
* Musée des Civilisations Noires ;
* Ecole nationale des Arts et Métiers de la Culture ;
* Fonds de développement des Cultures Urbaines et des Industries créatives ;
* Mémorial du Bateau le JOOLA ;
* Union nationale des chambres des métiers ;
* Chambres des métiers.

**Article 3.**- Le contrôle des sociétés nationales et des sociétés à participation publique énumérées ci-dessous relève de la Présidence de la République et des ministères ainsi qu’il suit :

# PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

* Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux ;
* Société nationale de Gestion et d’Exploitation du Patrimoine bâti de l’État.
* Fonds Souverain d’Investissements stratégiques ;
* Société de Gestion des Infrastructures publiques dans les Pôles Urbains de Diamniadio et du Lac Rose (SOGIP SA).

# MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DU PÉTROLE ET DES MINES

* + Société nationale d’Electricité ;
  + Société africaine de Raffinage ;
  + Holding Sociétés des Pétroles du Sénégal (PETROSEN Holding SA) ;
  + PETROSEN Exploration & Production SA (PETROSEN E&P SA) ;
  + PETROSEN Trading & Services SA (PETROSEN T&S. SA) ;
  + Réseau Gazier du Sénégal SA ;
  + Société des Mines de Fer du Sénégal oriental ;
  + Société des Mines d’Or de Sabodala ;
  + Société d’Etudes et de réalisation des Phosphates de Matam ;
  + Société des Mines du Sénégal (SOMISEN SA).

# MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

* + Compagnie bancaire pour l’Afrique occidentale ;
  + Crédit du Sénégal ;
  + Banque internationale pour le Commerce et l’Industrie du Sénégal (SUNU BICIS);
  + AXA Assurances Sénégal ;
  + AMSA Assurances ;
  + Banque de l’Habitat du Sénégal ;
  + La Banque agricole ;
  + Banque islamique du Sénégal ;
  + Société sénégalaise de Réassurances ;
  + Société nationale de Recouvrement ;
  + Fonds de Garantie automobile ;
  + Société nationale d’Assurance et de Crédit ;
  + Compagnie nationale d’Assurance Agricole ;
  + Banque nationale de Développement Economique ;
  + Loterie nationale du Sénégal.

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

* + Société Dakar Dem Dik ;
  + Société des Grands Trains du Sénégal ;
  + Société d’Exploitation du Train express régional (SETER S.A.) ;
  + Air Sénégal S.A. ;
  + Société nationale de gestion du Patrimoine du Train express régional (SEN-TER S.A.) ;
  + Société nationale « Les Chemins de Fer du Sénégal » ;
  + Société nationale « Autoroutes du Sénégal » ;
  + Société Anonyme Aéroport International Blaise Diagne.
  + Société Eiffage de la Concession de l’Autoroute de l’Avenir (SECAA S.A) ;
  + Dakar Mobilité S.A ;
  + Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

# MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE

* + Société nationale de Radiodiffusion et Télévision du Sénégal ;
  + Société sénégalaise de Presse et de Publication « Le Soleil » ;
  + Société nationale Agence de Presse Sénégalaise.
  + Société nationale des Télécommunications ;
  + Société nationale « La Poste » ;
  + Société de Télédiffusion du Sénégal ;
  + Société nationale « Sénégal numérique SA ».

# MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE L’ELEVAGE

* + Société nationale d’Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal ;
  + Société de Développement agricole et industriel ;
  + Société de Développement des Fibres textiles ;
  + Agence nationale du Conseil agricole et rural.

# MINISTÈRE DE L’HYDRAULIQUE ET DE L’ASSAINISSEMENT

* + Société nationale des Eaux du Sénégal ;
  + Sénégalaise des Eaux ;
  + Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal ;
  + Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie.

# MINISTÈRE DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE

* + Africa- Soins ;
  + Société des Textiles de Kaolack ;
  + Société du Domaine industriel de Ziguinchor ;
  + Société du Domaine industriel de Saint-Louis ;
  + Industries chimiques du Sénégal ;
  + Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal ;
  + Centre international du Commerce extérieur du Sénégal ;
  + Société d’Exploitation du Marché d’intérêt national et de la Gare des Gros porteurs.

# MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L’ECONOMIE MARITIME

* + Société d’Infrastructures et de Réparation navale ;
  + Société nationale du Port autonome de Dakar ;
  + Société des Conserveries d’Afrique ;
  + Consortium Sénégalais d’activités maritimes.

# MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

* + Société Nationale de Gestion Intégrée des Déchets (SONAGED S.A.).

# MINISTÈRE DE L’URBANISME, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L’AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

* + Société nationale des Habitations à Loyer modéré ;
  + Société immobilière du Cap-Vert ;
  + Société d’Aménagement foncier et de Rénovation urbaine (SAFRU).

# MINISTERE DE LA CULTURE, DE L’ARTISANAT ET DU TOURISME

* + Société « Les nouvelles Editions africaines » ;
  + La Sénégalaise du Droit d’Auteur et des Droits Voisins ;
  + Société d’Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal.

**Article 4.-** Le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères est abrogé.

**Article 5.-** Le Premier Ministre et le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

**Fait à Dakar, le 06 septembre 2025**

**Par le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar FAYE Le Premier Ministre**

**Ousmane SONKO**